

2o Pour déclarer que tous ceux qui, non pas en paroles, mais de fait, veulent rester de vrais catholiques, ne sauraient faire partie de ce congrès.

3o Que bien moins encore les prêtres pourront y participer, car ils s'exposeraient à des peines canoniques, que nous sommes décidé, quelque douleur que nous en ayons, à infliger à ceux qui contreviendraient à cette défense.

4o Finalement, pour rappeler la grave responsabilité encourue par tous ceux qui, d'une façon quelconque, propagent cette association qui porte le trouble dans la vraie action catholique et cause tant de dommages aux pauvres jeunes gens, lesquels, exposés à mille autres dangers, ont besoin de se tenir fermes et sans mauvais desseins dans les principes catholiques.

Nous espérons que Nos doléances, que vous pouvez rendre publiques, rappelleront les coupables à de sérieuses réflexions et à récipiscence et Nous vous donnons, Monsieur le cardinal, de tout cœur, Notre bénédiction apostolique.

Du Vatican le 1er mars 1905.

PIE X, PAPE.

---